

Martial SADDIER

**Député de la Haute-Savoie
Maire de Bonneville
Vice-président de l'Association des Maires de France**



MS/DM/11/371

Bonneville, le 13 mai 2011

Chère Madame,

Lors d'un récent courrier, vous avez souhaité attirer mon attention sur vos inquiétudes concernant l'application du décret n°2010-534 du 20 mai 2010 relatif à l'usage du titre de psychologue en France.

Sensible à vos arguments, j'ai bien volontiers saisi Madame Nora BERRA, Secrétaire d'Etat chargée de la Santé par le biais d'une question écrite afin de connaître les mesures que le Gouvernement souhaite prendre pour répondre aux inquiétudes de votre profession.

Soyez assurée que je ne manquerai pas de vous tenir informé des réponses qui seront apportées à ma requête.

Dans l'attente, restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement.

Martial SADDIER